

LES RISQUES D'ACCIDENTS PREPONDERANTS AUX METIERS DU BOIS



■ LE RISQUE D'INCENDIE OU RISQUE ATEX (ATmosphère EXplosive)




Situations de travail : Utilisation d'outils ou de machines électriques non ATEX en présence de poussières et produits chimiques volatiles.

Risque de :

→ **Lésions dues aux explosions, risque de danger, mort...**

Conseils : Supprimer les sources d'inflammation et veiller à la non propagation de l'inflammation. Connaître les numéros d'urgence.

Identifier les zones ATEX grâce au symbole suivant : 

■ LE RISQUE DE BLESSURES ET DE CHUTES

Situations de travail : Tous outils et machines.

Risque de :

→ **Traumatismes, contusions des doigts, coupures, projections oculaires...**

Conseils : Entretien et vérification du matériel, affichage des numéros d'urgence, SOS mains, formation et recyclage des secouristes, matériel réapprovisionné en entreprise et dans les véhicules.

■ LE RISQUE ELECTRIQUE

Situations de travail : Tous outils et machines.

Conseils : Formation électrique adaptée à l'activité et respect des règles de prudence.

■ LE RISQUE ROUTIER



Situation de travail : Conduite de véhicule professionnel.

Être en possession de son permis VL ou PL ou CACES.

Conseils : Vérifier l'éclairage, la présence des triangles de pré-signalisation, des vêtements luminescents, d'une trousse de secours. Respecter les règles de circulation, ne pas utiliser le téléphone portable, transmettre les remarques nécessaires après l'utilisation du véhicule en cas de problème détecté.

■ LES RISQUES DES CHANTIERS



Situation de travail : Travaux en hauteur, manutention, interventions sur des installations électriques.

Conseils : Favoriser l'utilisation des aides à la manutention, n'intervenir sur les installations électriques que si on y est habilité.



LES RISQUES DES METIERS DU BOIS SUR VOTRE SANTE

Tous les travailleurs du bois, quel que soit leur statut professionnel (élèves des lycées d'enseignement professionnel, apprentis, salariés du secteur public ou privé, artisans) sont concernés par les risques sur leur santé.

Les poussières de bois viennent au deuxième rang des agents cancérigènes professionnels, derrière l'amiante, en termes de nombre de cancers induits et reconnus en maladie professionnelle.

Afin de gérer les risques liés aux métiers du bois, il est important de réduire l'empoussièrément au poste de travail et d'informer salariés et employeurs.

Les métiers du bois comportent l'utilisation de produits CMR (Cancérigènes et/ou Mutagènes et/ou Reprotoxiques), pour lesquels la réglementation du travail prévoit une surveillance médicale renforcée et une prévention adaptée.

Salariés, cette brochure, rédigée pour vous par des médecins du travail, au sein du service pluridisciplinaire, vous est destinée. Elle recense les principaux risques des métiers du bois et les symptômes auxquels vous devez être attentif. Elle vous procure des conseils concrets pour votre santé et votre sécurité : comportements adaptés, gestes et postures, recommandations pour le bon usage du matériel et des produits chimiques...

Ne pas manger, boire ou fumer, sur les lieux du travail.

VOTRE MEDECIN DU TRAVAIL
AU SEIN DE L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

AMETRA06

2-4 Rue Jules Belleudy - 06200 NICE

Tel : 04 92 00 24 70

Fax : 04 93 55 11 46

administratif@ametra06.org

www.ametra06.org

PREVENTION | CONSEIL | ACCOMPAGNEMENT | SUIVIS MEDICAUX | FORMATIONS

Retrouvez toutes
nos éditions sur
www.ametra06.org



LA SANTE AU TRAVAIL



LES RISQUES DES METIERS DU BOIS

PREVENTION | CONSEIL | ACCOMPAGNEMENT | SUIVIS MEDICAUX | FORMATIONS

COLLECTION METIERS & RISQUES

Retrouvez toutes
nos éditions sur
www.ametra06.org



SALARIE

PENSEZ A SIGNALER A VOTRE MEDECIN DU TRAVAIL SI VOUS ETES EXPOSE AUX RISQUES SUIVANTS :

Attention, cette liste de risques n'est pas exhaustive...

LES POUSSIÈRES DE BOIS

Situations de travail : Manipulation, traitements, usinage des bois et tous travaux exposant aux poussières de bois : sciage, ponçage, fraisage, rabotage, perçage et tous travaux effectués dans ces locaux.

Risque de :

- Présence d'écoulement, d'obstruction ou de saignement nasal, surtout s'ils ne se manifestent que d'un seul côté,
- Toux chronique, essoufflement ou expectoration,
- Asthme, conjonctivite, allergie cutanée...

Conseils : Utiliser l'aspiration des machines, une table aspirante, des outils à aspiration intégrée. Utiliser un aspirateur d'atelier à filtre absolu (brosse, soufflette et balais sont interdits). Porter un masque respiratoire type FFP2, FFP3.



LES PRODUITS CHIMIQUES

Consulter les fiches de données de sécurité pour TOUS les produits chimiques, les Fiches de Prévention des Expositions remises par l'employeur au départ de l'entreprise avec le concours du médecin du travail, pour bénéficier d'un suivi consécutif à l'exposition.

■ LES DERIVES DU FORMOL

Situation de travail : Collage

Risque de :

- Obstruction ou écoulement nasal,
- Asthme,
- Lésions cutanées à type d'ulcération...

■ L'ACIDE CHROMIQUE ET SES DERIVES

Situations de travail : Bichromates alcalins dans le vernissage d'ébénisterie (mise à la teinte des bois).

Risque de :

- Ulcérations nasales,
- Ulcérations ou lésions cutanées...

■ LE BENZENE, LE TOLUENE ET LES XYLENES

Situations de travail : Emploi de vernis, peintures, colles renfermant du benzène (il est interdit de commercialiser des solvants contenant plus de 0,1% de benzène) ou ses dérivés.

Conseils : Lire la composition du produit utilisé, l'étiquetage (nocif), la phrase de risque (surtout R45, R49, H350, H350i), la Fiche de Données de Sécurité, envisager la substitution par un produit moins nocif, activer le système de ventilation, porter un masque adapté, des gants, à défaut ventiler...

■ LES ISOCYANATES ORGANIQUES

Situations de travail : Application de vernis polyuréthane, utilisation de colles polyuréthanes.

Risque de :

- Rhinopharyngites à répétition,
- Asthme, essoufflement, bronchite chroniques,
- Eczéma,
- Conjonctivite...

Conseils : Lire la composition du produit utilisé, l'étiquetage (irritant, caustique), la phrase de risque, la Fiche de Données de Sécurité, aérer en activant plutôt le système de ventilation, porter un masque adapté, des gants, des lunettes, à défaut ventiler...

■ LE PENTACHLOROPHENOL ET SES DERIVES

Situations de travail : Trempage du bois, empilage du bois fraîchement traité, pulvérisation du produit de traitement. Lutte contre les xylophages : traitement des charpentes en place.



Conseils : Lire la composition du produit utilisé, l'étiquetage (irritant, caustique), la phrase de risque, la Fiche de Données de Sécurité, activer le système de ventilation, porter un masque adapté, des gants, des lunettes, à défaut ventiler...

LE BRUIT

Situations de travail : Utilisation de machines et outils portatifs.

Risque de :

- Gêne ou baisse de l'audition,
- Bourdonnement d'oreille, vertiges...

Conseils : Favoriser la prévention collective contre le bruit, l'entretien et le réglage des machines, porter des protections auditives adaptées.



LES GESTES REPETITIFS ET LA MANUTENTION

Situations de travail : Manutention lourde et/ou répétée, gestes répétés, efforts et ports de charges en position agenouillée ou accroupie.

Risque de :

- Affections ostéo-articulaires : lombalgies, sciatique, tendinites des membres, lésions chroniques du genou...

Conseils : Favoriser les bonnes pratiques de manutention, la polyvalence des tâches, l'utilisation des aides mécaniques à la manutention.

LES VIBRATIONS

Situations de travail : Utilisation de machines-outils tenues à la main et notamment les machines alternatives (ponceuses vibrantes, scies sauteuses).

Risque de :

- Affections ostéo-articulaires,
- Atteinte vasculaire de la main (type syndrome de Raynaud ou thrombose artérielle)...

Conseils : Utiliser des outils les plus légers avec poignée anti-vibratile ou des gants adaptés.

LE TRAVAIL SUR ECRAN

Situations de travail : Meubles de bureau avec écrans de visualisation, métrage, devis, facturation, comptabilité... machines automatisées.

Conseils : Bonne ergonomie du poste de travail, écran de bonne qualité, siège adapté. Adopter une bonne posture...

